L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 21 SEPTEMBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dudonc & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 21 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Heures des Encanteurs.

PAR JAS. F. GUINAULT.— Trois terrains formant l'encoignure des rues Chandpre-Elysées et Claiborne et Marigny et Claiborne. Belle maison rue des Remparts No 428. Terrains spacieux, rue du Quartier, No 464, entre les rues Tonti et Rocheblave.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Propriété semi-orée à Slidell, paroisse St-Tammany. Aussi un lot de meubles et de bois de construction.

PAR WARREN HOMES.—Le moulin à ris de valeur, connu comme le "Crescent City Rice Mill," dans le Deuxième District.

PAR LE SHERIF.—Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans les Deuxième et Quatrième Districts.

Les élections de demain, en France.

On fait, en ce moment, en France et ailleurs, nous ne savons combien de calculs de probabilités sur le résultat des élections générales qui vont avoir lieu demain.

Chacun raisonne à sa façon et groupe les chiffres suivant ses préférences—moins par conviction, par confiance dans le succès de la cause qu'il soutient, que par espoir d'agir sur la galerie, d'exercer une certaine pression sur son entourage. A quoi bon ces spéculations de fantaisie, cette manie de torturer la vérité ? Ne vaut-il pas mieux admettre, tout simplement, les faits tels qu'ils sont et, d'après le passé, juger sans arrière-pensée de l'avenir ?

La situation n'a pas sensiblement changé, depuis dix ou douze ans; l'état des esprits est, à peu de choses près, le même ; il n'y a qu'une question de plus qui s'agite, depuis deux ans : la question de révision, mais, à vrai dire, elle ne déplace ni ne modifie la force des partis. Il y a les révisionnistes de la droite et les révisionnistes de la gauche, chaque groupe ayant son système spécial, suivant qu'il appartient à telle ou telle nuance d'opinion. Cela n'ajoute ni ne retranche une seule voix aux deux grandes écoles politiques en lutte.

Voici nous consultons les chiffres des trois élections générales qui ont eu lieu depuis 1877—époque où la République a été définitivement installée, où la direction des affaires a été enlevée à son ennemie—nous constatons que la majorité n'a cessé de se déclarer en faveur de la nouvelle forme de gouvernement.

Il y a eu, chaque fois, de nombreuses abstentions, cela est vrai—environ 2,300,000, en 1877; 2,500,000, en 1881; 3,590,000, en 1885—mais que représentent ces masses de non-votants, sinon des indifférents, des hommes qui ne se passionnent ni pour un parti, ni pour un autre, qui laissent dire et faire, parce qu'ils préfèrent l'état de chose actuel à l'inconnu ? Dans le sens général du terme, ce sont des conservateurs, des partisans du régime existant, uniquement parce qu'il existe. Interrogez cent mille, un million d'abstentionnistes, en France : ils vous répondront qu'ils s'éprouvent ni désir ni besoin de se jeter dans la bagarre. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on les laisse, tranquillement et honnêtement, les uns travailler leurs affaires, les autres cultiver leurs champs ou récolter leurs vins. D'où il faut conclure que presque tous sont, aujourd'hui, républicains, par habitude prise depuis dix-huit ans, par cet esprit naturel de conservation, qui est le propre de tout vrai travailleur. Si on les désintéressait à prendre part au scrutin, il est presque certain qu'ils voteraient pour le gouvernement qui existe, uniquement pour n'en pas changer.

Les monarchistes affectent à l'heure qu'il est, de compter sur ces abstentionnistes, de s'en faire un appoint : ils sont, croyons-nous, dans une profonde erreur; nous osons même ajouter qu'ils n'apporteront pas, dans leur argumentation, une entière franchise ; ils savent aussi bien, sinon mieux que nous, que presque tout français non-votant est, en principe, un adhérent tacite au régime existant. Il en était ainsi sous les différentes monarchies qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle jusqu'en 1870 ; il en est de même pour la République.

Mettons donc, comme base des calculs à faire, des conjectures à tirer, le tableau comparatif des suffrages exprimés, à différentes époques, au nom de la monarchie ou de la République. Que ces partisans, plus ou moins militants, s'affichent, aujourd'hui, du titre de révisionnistes, peu importe ; il n'y a, au fond, qu'un changement d'étiquette, puisque, par la révision, les uns tendent au changement complet du régime, les autres à sa consolidation, au moyen d'améliorations apportées dans la Constitution.

En tête à chaque élection générale, il s'est opéré un très grand écart en faveur de la République. Nous laissons de côté le scrutin de 1881, où la différence en faveur de la forme actuelle de gouvernement est la plus tranchée; nous ne citons que les deux votes les plus faibles : ceux de 1877 et 1885.

Voici celui de 1877 : Vote républicain, 4,367,202 ; vote monarchique, 3,377,852. Différence en faveur de la République, 789,220.

Scrutin de 1885 : Vote républicain, 3,585,412 ; vote monarchique, 3,147,129. Différence en faveur de la République, 418,283.

Remarquons qu'il y a, dans ce tableau, que les votes républicains qui sient un peu bien différent, tandis que ceux que l'on place aujourd'hui sous la rubrique monarchie, portaient, alors le titre vague de conservateurs, représentant—ceux-ci Bonapartistes ; ceux-là, les Légitimistes ; quelques-uns même se réclamant d'une République conservatrice, dont ils voulaient livrer la direction à la Droite, transformée en parti tory républicain. L'appoint même et la radicalisme actuels étaient rejetés dans l'opposition et y jouaient le rôle de parti libéral.

On voit que les chiffres, tels que nous venons de les donner et que nous avons puisés, tout exprès, dans les feuilles officielles, réservées, n'ont rien d'effrayant, au point de vue de la République, pour les prochaines élections.

Un seul fait peut et doit provoquer de l'inquiétude dans les esprits : c'est le doublé et bruyant passage du scrutin de liste, qui servit d'avant-coureur, et de la candidature multiple à la candidature unique—deux réformes qui eurent de plus établies le jour même où a été fondée la République, mais que Rien n'empêche pas, sorti de parti, par intérêt, jetées par sorti de parti, par intérêt, jetées par sorti de parti, par intérêt, jetées par